

Article

Du STABEX/SYSMIN aux partenariats stratégiques sur les matières premières critiques : quelle réappropriation du développement par la République démocratique du Congo ?

Kakule Luhi Georges

Domaine des Sciences juridiques, politiques et administratives, Université Officielle de Ruwenzori (UOR), Butembo, République démocratique du Congo

Correspondant : georgesluhi30@gmail.com

Abstract: Cet article réévalue la portée des mécanismes STABEX et SYSMIN dans les relations entre la Communauté économique européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, en prenant le Zaïre/République démocratique du Congo (RDC) comme étude de cas. L'analyse corrige une confusion fréquente : le STABEX n'avait pas pour objet de fixer les cours mondiaux, mais de compenser une partie des pertes de recettes d'exportation de produits agricoles, tandis que le SYSMIN soutenait la restauration des capacités de production et d'exportation minières. Une démarche qualitative, comparative et diachronique confronte deux lectures d'économie politique — souverainiste/structuraliste et libérale/pragmatique — à un corpus documentaire portant notamment sur le café et la Gécamines. Les résultats montrent que les mécanismes de Lomé ont procuré un amortissement financier et productif réel mais limité, sans supprimer la vulnérabilité structurelle liée à la dépendance aux matières premières ni les contraintes de gouvernance interne. L'article examine ensuite la reconfiguration contemporaine des relations extérieures de la RDC : Accord de Samoa, partenariat UE-RDC sur les chaînes de valeur des matières premières, Corridor de Lobito, coopération RDC-États-Unis, présence d'investisseurs chinois et politique congolaise de quotas d'exportation du cobalt. La comparaison suggère un déplacement progressif d'une logique compensatoire vers une logique de négociation des chaînes de valeur, de transformation locale et de diversification des partenaires. Cette évolution accroît la marge de négociation de la RDC, sans garantir à elle seule une transformation structurelle. Celle-ci dépend de la gouvernance, des infrastructures, de l'énergie, des capacités industrielles, de la transparence contractuelle et de la cohérence des politiques publiques.

Citation : Kakule Luhi, G. Du STABEX/SYSMIN aux partenariats stratégiques sur les matières premières critiques : quelle réappropriation du développement par la République démocratique du Congo ? *Etincelle*. 2026, vol. 26, no. 2.

<https://doi.org/10.61532/rime262181>

Reçu : 25 juin 2026

Accepté : 27 juillet 2026

Publié : 18 septembre 2026

Note de l'éditeur : Ishango-uac reste neutre en ce qui concerne les revendications juridictionnelles dans les cartes géographiques publiées et les affiliations institutionnelles des auteurs.



Copyright: © 2026 par les auteurs. Soumis pour une publication en libre accès selon les termes et conditions de la licence Creative Commons Attribution (CC BY) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Mots-clés: STABEX ; SYSMIN ; République démocratique du Congo ; économie politique internationale ; matières premières critiques ; chaînes de valeur ; souveraineté économique ; Union européenne.

1. Introduction

Les économies fortement dépendantes des exportations de produits primaires sont particulièrement exposées aux variations des cours, aux chocs de demande internationale et aux contraintes de financement externe. Le Zaïre, devenu République démocratique du Congo (RDC), illustre cette vulnérabilité historique : les recettes extérieures ont longtemps dépendu d'un nombre limité de produits agricoles et miniers, tandis que la capacité de transformation locale est restée inégale. Dans ce contexte, les Conventions de Lomé ont introduit des instruments de coopération destinés à atténuer certains effets de cette instabilité.

Deux instruments doivent être distingués avec précision. Le STABEX (Système de stabilisation des recettes d'exportation) compensait, sous conditions, des baisses de recettes d'exportation de certains produits agricoles des pays ACP ; il ne constituait donc pas un mécanisme de fixation ou de garantie des prix mondiaux. Le SYSMIN, introduit

sous Lomé II, répondait à une logique différente : il visait à soutenir les capacités minières lorsque des difficultés de production ou d'exportation menaçaient un secteur dont dépendait fortement l'économie d'un pays bénéficiaire (Hewitt, 1987 ; Ravenhill, 1984). Cette distinction est centrale pour évaluer correctement les effets de ces politiques.

La question de recherche est dès lors reformulée ainsi : dans quelle mesure le STABEX et le SYSMIN ont-ils effectivement amorti les chocs externes subis par le Zaïre, et que révèle leur comparaison avec les partenariats contemporains sur les matières premières critiques quant à l'évolution de la marge de négociation de la RDC ? L'objectif est double : premièrement, apprécier les effets et les limites des mécanismes de Lomé à partir des filières caféière et cuivrière ; deuxièmement, analyser la transition vers des partenariats centrés sur les chaînes de valeur, la transformation locale, la connectivité logistique et la diversification des partenaires.

L'article ne cherche pas à désigner a priori une lecture souverainiste ou libérale comme intrinsèquement supérieure. Il traite ces deux perspectives comme des grilles d'interprétation concurrentes. La première insiste sur la dépendance, les asymétries de pouvoir et la capture externe de la valeur ; la seconde met davantage l'accent sur les contraintes de gestion, l'efficacité institutionnelle, la discipline macroéconomique et l'intégration compétitive aux marchés. Le test pertinent consiste à confronter leurs prédictions au corpus documentaire disponible.

La contribution de cette étude tient enfin à la mise en relation de deux séquences historiques : celle des mécanismes compensatoires de Lomé et celle des partenariats stratégiques contemporains. L'enjeu n'est pas de présenter la période actuelle comme une rupture achevée, mais d'identifier les éléments de continuité et de changement dans la manière dont la RDC tente de convertir son avantage en ressources naturelles en capacité de négociation et, potentiellement, en transformation productive.

2. Méthodologie

La recherche adopte une stratégie qualitative de comparaison historique structurée. Elle combine une comparaison synchronique — confrontation de deux lectures théoriques appliquées aux mêmes mécanismes — et une comparaison diachronique — mise en regard de la période Lomé avec la configuration contemporaine des partenariats sur les matières premières. Cette démarche s'inscrit dans la tradition de la méthode comparative en sciences sociales (Durkheim, 1895/2013) et dans l'analyse de la politique étrangère attentive aux variables individuelles, institutionnelles, sociétales et systémiques (Rosenau, 1971).

Le corpus est documentaire. Il comprend des travaux académiques sur le STABEX, des documents d'institutions internationales sur la réhabilitation de la Gécamines, des ouvrages congolais mobilisés dans le manuscrit initial, ainsi que des documents institutionnels récents relatifs à l'Accord de Samoa, au partenariat UE-RDC sur les matières premières, au Corridor de Lobito, aux initiatives américaines et à la transformation du cuivre à Kamoakakula. L'analyse de contenu vise à identifier, coder et comparer les arguments portant sur quatre dimensions : (1) amortissement des chocs de recettes ou de production ; (2) transformation locale et diversification ; (3) gouvernance et allocation des ressources ; (4) capacité de négociation externe (Bardin, 2013).

Deux études de cas sont retenues pour la période de Lomé. La filière caféière sert à analyser la logique du STABEX, car elle met directement en jeu les variations de recettes d'exportation agricoles. La filière cuivrière de la Gécamines sert à analyser le SYSMIN, dont l'assistance au Zaïre a notamment financé la réhabilitation des équipements miniers. Le rapport d'évaluation de la Banque mondiale sur la Gécamines documente, pour 1986, un programme de réhabilitation cofinancé avec plusieurs partenaires et inscrit dans une logique de maintien de capacité productive (World Bank, 1986).

Pour la période contemporaine, l'unité d'analyse n'est plus un mécanisme compensatoire unique mais un ensemble de dispositifs : accords de partenariat, investissements, infrastructures, normes ESG, coopération sur les chaînes de valeur et instruments nationaux de gestion de l'offre. Cette différence institutionnelle impose une comparaison par fonctions plutôt qu'une équivalence terme à terme.

Deux travaux récents sur les systèmes de recommandation contextuels sont intégrés ici comme appui méthodologique, et non comme preuve sur le secteur minier. Dans un domaine différent, Mpia et al. (2023) montrent l'intérêt d'intégrer des variables contextuelles à un modèle de recommandation en environnement instable ; Mumbere et Mpia (2026) prolongent cette logique en combinant contexte économique, numérique et institutionnel. Par analogie méthodologique, ces travaux rappellent qu'une explication robuste d'un résultat observé en contexte africain ne peut être réduite à une variable unique. Dans le présent article, les effets des partenariats miniers sont donc interprétés à la lumière de facteurs institutionnels, macroéconomiques, infrastructurels et géopolitiques, sans transférer artificiellement les résultats des modèles d'employabilité au domaine minier.

La principale limite de l'étude est l'hétérogénéité du corpus. Les sources historiques ne mesurent pas toutes les mêmes variables et la période contemporaine est encore en cours. En conséquence, les conclusions portent sur des mécanismes plausibles, des tendances documentées et des changements institutionnels ; elles ne permettent pas d'attribuer causalement à un seul partenariat l'évolution d'un prix, d'un niveau de production ou d'un indicateur de développement.

Tableau 1. Distinction analytique entre STABEX et SYSMIN

Dimension	STABEX	SYSMIN
Objet principal	Compenser une partie des baisses de recettes d'exportation de produits agricoles éligibles.	Soutenir la capacité de production/exportation de secteurs miniers fortement affectés.
Variable directement visée	Recettes d'exportation.	Capacité productive et exportatrice.
Ce que le mécanisme ne garantissait pas	Un prix mondial fixe ou durablement stabilisé.	Une rentabilité durable ou une transformation structurelle automatique.
Risque analytique	Confondre compensation de recettes et stabilisation des prix.	Confondre réhabilitation technique et développement industriel de long terme.

3. Cadre théorique et grille d'analyse

3.1. Analyse comparative de la politique étrangère

Rosenau (1971) propose d'expliquer la politique étrangère par l'interaction de plusieurs niveaux : caractéristiques des décideurs, rôles institutionnels, structures gouvernementales, variables sociétales et contraintes du système international. Cette grille est utile pour la RDC parce qu'elle évite d'attribuer les choix économiques extérieurs à une cause unique. La dépendance aux exportations de matières premières peut limiter les options disponibles, mais les institutions nationales, la gouvernance des entreprises publiques et la stratégie des partenaires influencent également les résultats.

L'approche fonctionnelle d'Almond et Coleman (1960), puis d'Almond et Powell (1966), permet de distinguer les fonctions par lesquelles les demandes sont formulées, agrégées et communiquées, ainsi que celles par lesquelles les autorités produisent et appliquent des règles. Dans cette étude, cette grille n'est pas utilisée pour mesurer directement la performance institutionnelle ; elle sert plutôt à lire la manière dont les acteurs externes et nationaux structurent leurs offres, leurs normes et leurs instruments de coopération.

3.2. Deux lectures d'économie politique

La lecture souverainiste/structuraliste insiste sur l'extraversion, la spécialisation primaire et l'asymétrie des relations entre pays producteurs de matières premières et pôles industriels. Dans le corpus congolais mobilisé par l'auteur, cette sensibilité est associée aux travaux de Kabeya Tshikuku (1984, 1992). Dans cette perspective, un mécanisme compensatoire peut atténuer une crise sans modifier la structure de dépendance qui la produit.

La lecture libérale/pragmatique, associée dans le corpus à Mabi Mulumba (1983, 1998), met davantage l'accent sur la qualité de la gestion interne, la discipline budgétaire, l'efficacité des entreprises publiques et l'usage productif des financements extérieurs. Elle ne nie pas les chocs internationaux, mais considère que leurs effets dépendent fortement de la capacité institutionnelle du pays bénéficiaire.

Ces deux lectures produisent des attentes distinctes mais non mutuellement exclusives. Un même programme peut être utile à court terme tout en étant insuffisant pour transformer une économie ; inversement, des contraintes structurelles externes peuvent coexister avec des défaillances internes. L'analyse empirique doit donc tester la combinaison de ces facteurs plutôt que rechercher un verdict binaire.

Tableau 2. Grille comparative des deux perspectives

Axe d'analyse	Perspective souverainiste/structuraliste	Perspective libérale/pragmatique
Diagnostic du sous-développement	Dépendance aux matières premières, asymétrie des échanges, capture externe de la valeur.	Faible productivité, mauvaise allocation des ressources, gouvernance et contraintes de financement.
Lecture du STABEX/SYSMIN	Amortisseurs qui risquent de reproduire la spécialisation primaire.	Instruments utiles s'ils préservent liquidités, capacités productives et réformes.
Condition de transformation	Développement de chaînes de valeur locales et marge de décision nationale.	Gouvernance, discipline de gestion, investissement et compétitivité.
Risque principal	Dépendance durable et faible valeur ajoutée domestique.	Mauvaise utilisation des ressources et inefficacité institutionnelle.

4. Revue de littérature et positionnement de l'étude

La littérature sur le STABEX souligne très tôt son caractère hybride : instrument de compensation relativement innovant, mais de portée limitée au regard de l'ampleur des chocs de produits de base. Hewitt (1987) montre que le dispositif a transféré des ressources importantes aux pays ACP tout en restant concentré sur un nombre restreint de bénéficiaires et sans résoudre les causes structurelles de l'instabilité des exportations. La question n'est donc pas de savoir si le STABEX a été totalement efficace ou totalement inutile, mais quels types de risques il a effectivement amortis.

Ravenhill (1984) adopte une lecture plus critique. Son évaluation met en évidence le rôle des décisions discrétionnaires de la Commission européenne et les distorsions possibles induites par le dispositif. Il rappelle également que le SYSMIN obéissait à une logique distincte : l'aide pouvait être accordée lorsqu'une baisse de production ou de capacité d'exportation menaçait un secteur minier important, sous réserve d'un accord sur l'utilisation des fonds. Cette distinction renforce la nécessité de ne pas traiter STABEX et SYSMIN comme un mécanisme unique de stabilisation des prix.

Le cas zaïrois confirme l'importance de la dimension productive. Le rapport d'évaluation du projet de réhabilitation de la Gécamines indique que les appuis extérieurs visaient à éviter une baisse durable de la production, améliorer la récupération métallurgique, réduire les coûts et renforcer la gestion de l'entreprise (World Bank, 1986). Les documents sur le SYSMIN montrent par ailleurs qu'un financement de 40

millions d'ECU a été engagé pour une première opération au Zaïre en vue de la réhabilitation des équipements miniers, illustrant la fonction de soutien de capacité plutôt qu'une garantie de prix.

Le présent article prolonge cette littérature de deux manières. Premièrement, il reformule l'évaluation autour de la variable effectivement ciblée par chaque instrument. Deuxièmement, il relie cette histoire aux partenariats contemporains sur les matières premières critiques. L'enjeu analytique devient alors le passage d'une logique de compensation/maintien de capacité à une logique de chaîne de valeur, d'investissement, d'infrastructure et de négociation stratégique.

5. Résultats

5.1. Pendant la période STABEX/SYSMIN

5.1.1. Filière caféière : un amortissement des recettes, non une fixation des prix

La filière caféière permet d'illustrer le fonctionnement du STABEX sans lui attribuer un effet qu'il n'avait pas vocation à produire. Lorsque les cours ou les volumes exportés se dégradaient au point d'entraîner une perte éligible de recettes, le mécanisme pouvait transférer des ressources au pays bénéficiaire. Dans une lecture pragmatique, cet apport pouvait soutenir temporairement les liquidités, limiter la contraction des dépenses dans la filière et réduire l'effet immédiat du choc sur les producteurs ou les institutions de commercialisation. Dans une lecture structuraliste, cette compensation pouvait également retarder la diversification si elle maintenait la dépendance à l'exportation du produit brut.

La littérature disponible conduit à un constat nuancé. Le STABEX a constitué une innovation de financement compensatoire et a effectivement transféré des ressources aux pays ACP, mais son volume restait inférieur à l'ampleur des pertes potentielles et son effet ne pouvait neutraliser les tendances de long terme des marchés mondiaux (Hewitt, 1987). En outre, la compensation d'une baisse de recettes ne signifie pas que le prix payé au producteur était automatiquement stabilisé : la transmission dépendait des institutions nationales, des circuits de commercialisation, du taux de change, de l'inflation et de l'usage effectif des fonds.

Dans le cas zaïrois, la crise macroéconomique de la fin des années 1980 et du début des années 1990 limite toute interprétation causale simple. L'hyperinflation, les dysfonctionnements institutionnels et l'érosion des capacités publiques ont pu annuler une partie des bénéfices conjoncturels. Le résultat le plus défendable est donc celui d'un amortissement partiel et temporaire, sans transformation durable de la filière.

Tableau 3. Bilan analytique du STABEX dans la filière caféière

Dimension observée	Appréciation	Interprétation
Amortissement du choc de recettes	Effet positif mais partiel	La compensation pouvait réduire le choc de court terme sans couvrir l'ensemble des pertes.
Prix au producteur	Effet indirect et variable	Le STABEX ne fixait pas les cours mondiaux ; la transmission dépendait des institutions nationales.
Transformation locale	Effet limité	Aucune automaticité entre compensation financière et industrialisation/torréfaction locale.
Diversification	Insuffisante	Le mécanisme ne supprimait pas la dépendance à un nombre restreint de produits.

5.1.2. Filière cuivrière et Gécamines : le SYSMIN comme soutien à la capacité productive

Le cas de la Gécamines confirme la spécificité du SYSMIN. Le dispositif n'était pas une assurance sur le prix du cuivre : il devait préserver ou restaurer la capacité de production et d'exportation d'un secteur minier stratégique. Les documents de la Banque mondiale montrent qu'à la fin de 1983, 40 millions d'ECU avaient été engagés

au titre du SYSMIN pour soutenir la réhabilitation des installations et équipements de la Gécamines, avec des conditionnalités portant notamment sur la gestion financière et fiscale (World Bank, 1986).

Ce résultat peut être lu de deux façons. La perspective structuraliste y voit le maintien d'une économie tournée vers l'exportation de minerais, sans garantie que la rente finance la diversification. La perspective libérale y voit un instrument de réhabilitation utile dont l'impact dépend de la qualité de la gestion de la Gécamines, de la discipline budgétaire, des infrastructures et du réinvestissement. Les deux lectures sont compatibles avec un constat empirique commun : le financement externe pouvait ralentir la dégradation technique, mais il ne pouvait à lui seul compenser l'ensemble des faiblesses macroéconomiques et institutionnelles du Zaïre.

Le rapport de la Banque mondiale sur la réhabilitation de la Gécamines souligne précisément des objectifs d'efficacité, de réduction des coûts, d'amélioration de la récupération métallurgique et de préparation d'une stratégie de long terme (World Bank, 1986). Cela invite à distinguer le succès d'un projet de réhabilitation de la transformation structurelle de l'économie nationale. Maintenir une capacité de production constitue une condition importante ; ce n'est pas, en soi, une preuve de diversification industrielle.

Tableau 4. Lecture comparée du cas Gécamines/SYSMIN

Axe d'analyse	Lecture souverainiste/structuraliste	Lecture libérale/pragmatique
Cause de la vulnérabilité	Spécialisation minière et asymétrie des chaînes de valeur.	Défaillances de gestion, coûts élevés et contraintes d'investissement.
Rôle du SYSMIN	Amortisseur sans rupture avec l'extraversion.	Financement de réhabilitation potentiellement utile.
Condition d'efficacité	Réinvestissement domestique, transformation et diversification.	Gouvernance, maintenance, productivité et discipline financière.
Bilan empirique prudent	Soutien réel mais insuffisant pour modifier la structure de dépendance.	Soutien réel mais insuffisant sans réformes et capacité institutionnelle.

5.2. Après STABEX/SYSMIN : de la compensation aux partenariats de chaînes de valeur

5.2.1. Cotonou, Samoa et le changement de cadre institutionnel

L'Accord de Cotonou, signé en 2000, a succédé aux Conventions de Lomé et a reconfiguré les instruments de coopération ACP-UE. Le cadre a ensuite été renouvelé par l'Accord de Samoa, signé le 15 novembre 2023 et appliqué provisoirement depuis le 1er janvier 2024 (Council of the European Union, 2023). La coopération actuelle ne repose donc plus sur les anciens mécanismes STABEX/SYSMIN, mais sur une architecture plus large intégrant commerce, développement, climat, gouvernance, investissement et coopération régionale.

Pour les matières premières critiques, l'UE et la RDC ont signé en octobre 2023 un partenariat stratégique sur les chaînes de valeur durables des matières premières. Le partenariat vise explicitement la diversification des chaînes d'approvisionnement, la valeur ajoutée locale, l'alignement sur les normes environnementales, sociales et de gouvernance, la mobilisation d'infrastructures, la recherche, l'innovation et le développement de compétences (European Commission, 2023). Une feuille de route a été endossée en décembre 2024 afin de traduire ce memorandum en actions conjointes (European Commission, 2024).

Ce changement est important : l'objet de la coopération n'est plus seulement d'amortir une perte de recettes ou de restaurer une capacité minière, mais d'influencer l'organisation de la chaîne de valeur. Toutefois, une feuille de route ou un memorandum ne constitue pas en soi une preuve de transformation industrielle. L'évaluation doit porter sur les investissements réellement exécutés, la part de valeur ajoutée captée

localement, les emplois, les infrastructures et la capacité de l'État à négocier et à suivre les engagements.

5.2.2. Chine, États-Unis et Union européenne : trois registres d'engagement à distinguer

La présence chinoise dans le secteur minier congolais est substantielle, mais elle ne doit pas être réduite à une stratégie unique de communication politique. Kamoakakula fournit un exemple concret de participation industrielle chinoise par l'intermédiaire de Zijin Mining, actionnaire indirect à hauteur de 39,6 %, aux côtés d'Ivanhoe Mines, de Crystal River et de l'État congolais. Le complexe a produit ses premières anodes de cuivre à 99,7 % de pureté à la fin de 2025, et les premières expéditions par le Corridor de Lobito vers l'Europe ont eu lieu au premier trimestre 2026 (Ivanhoe Mines, 2026a, 2026b). Ce fait documente un approfondissement de la transformation locale du cuivre ; il ne permet cependant pas d'attribuer à lui seul l'évolution des prix du cuivre congolais.

Du côté des États-Unis, la coopération sur les chaînes de valeur des batteries est antérieure à 2026 : un protocole d'accord tripartite États-Unis-RDC-Zambie a été signé en décembre 2022 pour soutenir le développement d'une chaîne de valeur des batteries de véhicules électriques (U.S. Department of State, 2023). En décembre 2025, la DFC a annoncé une lettre d'intérêt concernant une participation potentielle dans une coentreprise Gécamines-Mercuria destinée à renforcer la commercialisation de cuivre, cobalt et autres minerais critiques (U.S. International Development Finance Corporation, 2025). En 2026, les autorités congolaises ont mis en place une task force de suivi des accords économiques avec les États-Unis (Primature de la République démocratique du Congo, 2026).

Le projet américain Project Vault doit être distingué de ce partenariat bilatéral. Il s'agit d'une réserve stratégique américaine de minerais critiques soutenue par l'Export-Import Bank of the United States ; il illustre la priorité accordée par Washington à la sécurité des chaînes d'approvisionnement, mais il ne constitue pas, à lui seul, un programme congolais ni une preuve qu'une entreprise particulière en RDC serait contrainte de réorienter ses ventes (Export-Import Bank of the United States, 2026). Cette distinction corrige une assimilation excessive entre stratégie américaine globale et instruments spécifiquement négociés avec Kinshasa.

L'Union européenne se singularise par l'articulation explicite entre sécurisation de l'approvisionnement, normes ESG, développement de la valeur ajoutée locale et infrastructures. Le Corridor de Lobito est présenté comme une infrastructure de connectivité devant relier la ceinture cuprifère de la RDC aux marchés mondiaux via l'Angola, tandis que le partenariat sur les matières premières prévoit coopération technique, investissements et capacités locales (European Commission, 2023, 2024). L'effet de ces engagements dépendra néanmoins de leur mise en œuvre et de la capacité de la RDC à négocier des retombées locales mesurables.

5.2.3. Quotas de cobalt et capacité réglementaire de la RDC

La politique congolaise récente sur le cobalt illustre un autre changement : l'État tente d'intervenir directement sur le rythme des exportations. Après une suspension des exportations en 2025, le régulateur congolais a annoncé un système de quotas avec un plafond annuel de 96 600 tonnes pour 2026 et 2027, dont une composante stratégique (Reuters, 2025). En 2026, l'ARECOMS a poursuivi l'application du système en retirant et réaffectant des quotas non utilisés, ce qui confirme que le dispositif est devenu un instrument actif de régulation de l'offre (Reuters, 2026).

Cette mesure peut être interprétée comme un renforcement de la capacité réglementaire nationale, mais ses effets ne sont pas univoques. Un contrôle de l'offre peut soutenir les prix et créer un levier de négociation, tout en générant des risques de substitution technologique, de contournement, de baisse d'investissement ou de tensions

avec les producteurs. Le caractère stratégique d'une politique de quota ne doit donc pas être confondu avec une garantie automatique de développement.

Tableau 5. Reconfiguration contemporaine des instruments de coopération

Acteur/dispositif	Instrument principal	Potentiel pour la RDC	Limite analytique
Union européenne	Partenariat matières premières, feuille de route, Global Gateway/Lobito	Valeur ajoutée locale, infrastructures, normes, compétences.	Les engagements doivent être mesurés par des projets exécutés et des retombées locales.
États-Unis	Chaîne batteries, DFC, accords économiques, sécurité d'approvisionnement	Diversification des débouchés et des financeurs.	La stratégie américaine globale ne se confond pas avec les accords bilatéraux.
Investisseurs chinois/Zijin	Participation industrielle et capital dans des projets miniers	Capital, technologies, production et transformation.	La présence d'entreprises ne prouve pas une stratégie étatique unique ni des retombées automatiques.
RDC/ARECOMS	Quotas d'exportation du cobalt	Capacité de régulation de l'offre et levier de négociation.	Risques de contournement, substitution, volatilité et effets sur l'investissement.

6. Discussion

Les résultats conduisent d'abord à réviser la formulation classique du problème. Le STABEX et le SYSMIN ne peuvent être jugés à l'aune d'une stabilisation durable des prix qu'ils ne contrôlaient pas directement. Le critère pertinent pour le STABEX est l'amortissement des pertes de recettes ; pour le SYSMIN, il est le maintien ou la restauration de capacités de production et d'exportation. Sous ces critères, le bilan n'est ni un échec absolu ni une réussite structurelle : les mécanismes ont fourni des ressources utiles dans des périodes de forte contrainte, mais leur portée était trop étroite pour transformer les structures productives.

Ce résultat rapproche partiellement les deux lectures théoriques. La lecture souverainiste est confortée lorsqu'elle souligne que l'aide compensatoire n'élimine pas la dépendance à la matière première et que la transformation locale reste déterminante pour capter davantage de valeur. La lecture libérale est également confortée lorsqu'elle insiste sur l'usage des ressources, la gestion de la Gécamines, les infrastructures, la discipline financière et la qualité des institutions. Les données disponibles ne permettent donc pas de trancher le débat par un verdict exclusif ; elles suggèrent une causalité combinée.

La grille de Rosenau (1971) permet de comprendre cette combinaison. Les variables systémiques — cours mondiaux, demande internationale, concurrence pour les minerais critiques — structurent fortement les options d'un pays producteur. Mais la manière dont ces contraintes se traduisent en résultats dépend des variables gouvernementales et sociétales : administration, entreprises publiques, politique industrielle, énergie, infrastructures, compétences et gouvernance contractuelle. Une stratégie de souveraineté économique est donc moins une rupture avec l'interdépendance qu'une capacité à négocier cette interdépendance à de meilleures conditions.

La comparaison diachronique montre néanmoins un changement réel de registre. Sous Lomé, la question centrale était souvent celle du traitement des pertes et de la préservation des capacités. Dans la période actuelle, la RDC peut mobiliser simultanément plusieurs partenaires, négocier des infrastructures de transport, promouvoir la transformation locale, réglementer l'offre de cobalt et rechercher des investissements concurrents. L'existence de plusieurs options peut accroître la marge de négociation, mais seulement si l'État dispose de capacités techniques et institutionnelles suffisantes pour comparer les offres, négocier les contrats, suivre l'exécution et rendre compte des résultats.

L'exemple de Kamo-Kakula est particulièrement instructif. La production d'anodes de cuivre à haute pureté en RDC représente une progression dans la chaîne de valeur par rapport à l'exportation de concentrés. Cependant, il serait méthodologiquement excessif d'en conclure que cette transformation a, à elle seule, causé une hausse générale du prix du cuivre congolais. Les prix internationaux résultent de facteurs mondiaux d'offre, de demande, de stocks, d'énergie, de change et d'anticipations. La valeur ajoutée locale doit plutôt être évaluée par les marges, les recettes fiscales, les emplois, les achats locaux, les infrastructures et les capacités techniques qu'elle génère.

De même, les quotas de cobalt constituent une manifestation importante de pouvoir réglementaire, mais leur succès doit être apprécié sur plusieurs dimensions : recettes publiques, prix obtenus, stabilité de l'investissement, transformation locale, transparence des allocations, lutte contre la fraude et impacts sur l'emploi artisanal. Une politique publique peut renforcer un levier de négociation tout en créant de nouveaux coûts ; l'évaluation empirique doit conserver ces deux dimensions.

Enfin, l'analogie méthodologique avec les travaux contextuels de Mpia et al. (2023) et de Mumbere et Mpia (2026) renforce un point de méthode : dans des environnements instables, les résultats sont mieux compris lorsque plusieurs couches de contexte sont intégrées. Pour l'économie politique des matières premières, cela signifie que prix, investissement, institutions, infrastructures, sécurité, compétences et rapports de pouvoir doivent être analysés conjointement. L'intérêt de ces travaux réside ici dans la logique de contextualisation, non dans un transfert de leurs résultats sectoriels.

7. Conclusion et implications

Cette étude montre que l'évaluation du STABEX et du SYSMIN doit partir de leurs fonctions réelles. Le STABEX constituait un mécanisme de compensation partielle des pertes de recettes d'exportation agricoles ; le SYSMIN un instrument de soutien aux capacités minières menacées. Appliqués au Zaïre, ces dispositifs ont pu amortir certains chocs et soutenir temporairement des secteurs stratégiques, mais ils n'ont pas supprimé la vulnérabilité liée à la spécialisation primaire, aux faiblesses de gouvernance, aux contraintes d'infrastructure et à l'instabilité macroéconomique.

La période contemporaine se distingue par une diversification des instruments : Accord de Samoa, partenariat UE-RDC sur les matières premières, Corridor de Lobito, coopération RDC-États-Unis, investissements d'acteurs chinois et instruments nationaux tels que les quotas de cobalt. Cette évolution suggère un passage d'une logique principalement compensatoire à une logique de négociation des chaînes de valeur. Elle ouvre un espace plus large pour la transformation locale et la diversification des partenaires, mais elle ne garantit pas automatiquement une réappropriation du développement.

La question centrale devient donc celle de la conversion d'un avantage géologique en capacité productive et institutionnelle. Pour que les partenariats stratégiques contribuent durablement au développement, la RDC doit relier la politique minière à l'énergie, aux infrastructures, à la formation, à la recherche, aux achats locaux, à la transparence contractuelle, à la fiscalité et à une politique industrielle cohérente. La souveraineté économique, dans un environnement interdépendant, se mesure moins par l'isolement que par la capacité à définir des règles, diversifier les options et capter une part croissante de la valeur créée.

Des recherches futures devraient construire une série longitudinale reliant, pour les principales filières, volumes exportés, degré de transformation, prix réalisés, recettes fiscales, emploi, contenu local et investissements. Une telle base permettrait de tester empiriquement si la nouvelle génération de partenariats produit des effets structurels supérieurs aux anciens mécanismes de compensation et de réhabilitation.

Contributions : Conceptualisation, K.L.G. ; méthodologie, K.L.G.; validation K.L.G.; investigation, K.L.G.; ressources, K.L.G.; traitement des données, K.L.G.; écrire le manuscrit, K.L.G.; visualisation, K.L.G.; supervision, K.L.G.; correction du manuscrit, K.L.G. L'auteur a lu et approuvé la version publiée de ce manuscrit.

Sponsor financier : Cette recherche n'a reçu aucun soutien financier.

Disponibilité des données : Les données ne sont pas disponibles.

Remerciement : Non applicable.

Conflits d'intérêt : L'auteur déclare aucun conflit d'intérêt.

Références

1. Almond, G. A., & Coleman, J. S. (Eds.). (1960). The politics of the developing areas. Princeton University Press.
2. Almond, G. A., & Powell, G. B., Jr. (1966). Comparative politics: A developmental approach. Little, Brown.
3. Bardin, L. (2013). L'analyse de contenu. Presses Universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1977)
4. Council of the European Union. (2023, November 15). Samoa Agreement: EU and its Member States sign new partnership agreement with the members of the Organisation of African, Caribbean and Pacific States. <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2023/11/15/samoa-agreement-eu-and-its-member-states-sign-new-partnership-agreement-with-the-members-of-the-organisation-of-the-african-caribbean-and-pacific-states/>
5. Durkheim, É. (2013). Les règles de la méthode sociologique. Presses Universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1895)
6. European Commission. (2023, October 26). Global Gateway: EU signs strategic partnerships on critical raw materials value chains with DRC and Zambia and advances cooperation with US and other key partners to develop the Lobito Corridor. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_5303
7. European Commission. (2024, December 11). Global Gateway: EU endorses roadmap for strategic partnership on raw materials with the Democratic Republic of Congo. https://international-partnerships.ec.europa.eu/news-and-events/news/global-gateway-eu-endorses-roadmap-strategic-partnership-raw-materials-democratic-republic-congo-2024-12-11_en
8. Export-Import Bank of the United States. (2026, May 4). EXIM announces Project Vault as Deal of the Year, advancing U.S. critical minerals security and industrial strength. <https://www.exim.gov/news/exim-announces-project-vault-deal-year-advancing-critical-minerals-security-and-industrial>
9. Hewitt, A. (1987). Stabex and commodity export compensation schemes: Prospects for globalization. World Development, 15(5), 617–631. [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(87\)90006-4](https://doi.org/10.1016/0305-750X(87)90006-4)
10. Ivanhoe Mines. (2026a, January 2). Ivanhoe Mines announces first anode production from Kamoa-Kakula copper smelter. <https://www.ivanhoemines.com/news-stories/news-release/ivanhoe-mines-announces-first-anode-production-from-kamoa-kakula-copper-smelter/>
11. Ivanhoe Mines. (2026b, May 7). Ivanhoe Mines issues 2026 first-quarter financial results, overview of operations and exploration activities. <https://www.ivanhoemines.com/news-stories/news-release/ivanhoe-mines-issues-2026-first-quarter-financial-results-overview-of-operations-and-exploration-activities/>
12. Kabeya Tshikuku. (1984). L'ajustement structurel et la crise de la reproduction sociale au Zaïre. Cahiers de l'IRES.
13. Kabeya Tshikuku. (1992). L'économie du Zaïre : de l'étatisme à la libéralisation. IRES.
14. Mabi Mulumba, E. (1983). La monnaie dans l'économie de plus en plus extravertie du Zaïre. Éditions Labor.
15. Mabi Mulumba, E. (1998). Les dérives d'une gestion prédatrice : le cas du Zaïre. Éditions Universitaires Africaines.
16. Mpia, H. N., Mburu, L. W., & Mwendia, S. N. (2023). CoBERT: A contextual BERT model for recommending employability profiles of information technology students in unstable developing countries. Engineering Applications of Artificial Intelligence, 125, 106728. <https://doi.org/10.1016/j.engappai.2023.106728>
17. Mumbere, M. S., & Mpia, H. N. (2026). CoBERT++ : recommandation contextuelle et explicable des profils d'employabilité des diplômés IT en Afrique subsaharienne. Etincelle, 26(2). <https://doi.org/10.61532/rime262143>
18. Primature de la République démocratique du Congo. (2026, August 18). RDC–États-Unis : Judith Suminwa met en place la Task force chargée du suivi des accords économiques. <https://www.primature.gouv.cd/2026/08/18/rdc-etats-unis-judith-suminwa-met-en-place-la-task-force-chargee-du-suivi-des-ac-cords-economiques/>

19. Ravenhill, J. (1984). What is to be done for Third World commodity exporters? An evaluation of the STABEX scheme. *International Organization*, 38(3), 537–574. <https://doi.org/10.1017/S0020818300026849>
20. Reuters. (2025, September 21). Congo to replace cobalt export ban with quotas from Oct. 16. <https://www.reuters.com/world/africa/congo-replace-cobalt-export-ban-with-quotas-oct-16-2025-09-21/>
21. Reuters. (2026, June 29). Congo withdraws unused cobalt export quotas. <https://www.reuters.com/world/africa/congo-withdraws-unused-cobalt-export-quotas-2026-06-29/>
22. Rosenau, J. N. (1971). *The scientific study of foreign policy*. Free Press.
23. U.S. Department of State. (2023, January 18). The United States releases signed memorandum of understanding with the Democratic Republic of Congo and Zambia to strengthen electric vehicle battery value chain. <https://2021-2025.state.gov/translations/french/les-etats-unis-publient-un-protocole-daccord-signé-avec-la-republique-democratique-du-congo-et-la-zambie-pour-renforcer-la-chaine-de-valeur-des-batteries-de-vehicules-electriques/>
24. U.S. International Development Finance Corporation. (2025, December 5). DFC strengthens strategic partnerships with the Democratic Republic of the Congo and Rwanda to bolster supply chain security and economic growth. <https://www.dfc.gov/media/press-releases/dfc-strengthens-strategic-partnerships-democratic-republic-congo-and-rwanda>
25. World Bank. (1986). Zaire: Gécamines rehabilitation project (Staff Appraisal Report No. 5842-ZR). World Bank.